Informations de base

2006/2645(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la Moldova (Transnistrie) **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux **Zone géographique** Moldavie	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2006	Débat en plénière		
26/10/2006	Décision du Parlement	T6-0455/2006	Résumé
26/10/2006	Résultat du vote au parlement		
26/10/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2006/2645(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0539/2006	25/10/2006	
Proposition de résolution		B6-0540/2006	25/10/2006	
Proposition de résolution		B6-0541/2006	25/10/2006	
Proposition de résolution		B6-0546/2006	25/10/2006	
Proposition de résolution		B6-0551/2006	25/10/2006	
Proposition de résolution		B6-0552/2006	25/10/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0455/2006	26/10/2006	Résumé

Résolution sur la Moldova (Transnistrie)

2006/2645(RSP) - 26/10/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la Moldova (Transnistrie).

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

La résolution rappelle qu'un « référendum » a eu lieu le 17 septembre 2006 dans la région moldave de Transnistrie, visant à l'indépendance complète de la région et à son éventuelle unification avec la Fédération de Russie. Ni ce référendum, ni son résultat, n'ont été acceptés par la communauté internationale puisque ce scrutin avait été organisé de façon entièrement unilatérale par le régime répressif de Transnistrie.

Le Parlement dénonce avec force les tentatives en cours dans la région moldave de Transnistrie, qui visent à instaurer de façon unilatérale l'indépendance de la région en organisant un soi-disant « référendum ». Il invite le gouvernement de la Fédération de Russie à ne pas soutenir ces tentatives et à accorder tout son soutien aux efforts multilatéraux visant à résoudre les conflits dans les régions qui l'entourent. Il rejette totalement l'organisation et le résultat du référendum sur l'indépendance de la région moldave de Transnistrie et son unification éventuelle avec la Fédération de Russie, qui sont diamétralement contraires à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République de Moldova.

Le Conseil, les États membres et la Commission européenne sont invités à apporter leur soutien à un règlement politique et pacifique des conflits régionaux dans les zones contiguës à l'Union européenne et à la Fédération de Russie, et à aborder ces questions lors de leurs prochaines rencontres avec le Président et le gouvernement de la Fédération de Russie.

Le Parlement condamne la poursuite par les autorités transnistriennes autoproclamées de la répression, du harcèlement et de l'intimidation des représentants des médias indépendants, des ONG et de la société civile. Il invite par ailleurs le gouvernement de la Moldova à arrêter des mesures de confiance incitant les habitants de la Transnistrie à se rallier sans réserve à un processus de réunification pacifique de l'État, avec des garanties pour la protection des droits linguistiques des minorités et de l'autonomie locale.

Le Conseil et la Commission sont invités à accélérer la procédure en vue de la conclusion d'un accord sur la facilitation de la délivrance de visas avec la Moldova et de la mise en œuvre de celui-ci.

Enfin, le Parlement exprime son soutien aux efforts déployés par le peuple moldave pour instaurer une démocratie fonctionnant à tous égards, l'État de droit et le respect des droits de l'homme en Moldova.